

Bilan 2022 de l'application des dispositifs AGIRA 1 et AGIRA 2

Au titre de l'article A. 132-9-6 du Code des Assurances

AGIRA I - Loi 2005

Demands reçues de l'AGIRA

Nombre de demandes reçues en 2022 pour lesquelles le décès de l'assuré était déjà connu	240
Nombre de demandes reçues en 2022 qui ont permis de connaître le décès de l'assuré	66

Au titre des décès identifiés en 2022 grâce aux demandes reçues de l'AGIRA

À régler	Montant (total des provisions techniques)	4 666 391,87 €
	Nombre de contrats	135
Réglés en 2022 (au titre des identifications 2022)	Montant (total des provisions techniques)	3 042 483 €
	Nombre de contrats	75

AGIRA II - Loi 2007

Consultations du fichier AGIRA-RNIPP des personnes décédées

Nombre d'assurés identifiés comme décédés à partir des consultations en 2022 du fichier AGIRA-RNIPP	588
Nombre de contrats souscrits par ces assurés identifiés comme décédés	213

Au titre des décès identifiés en 2022 à partir des consultations du fichier

À régler	Montant (total des provisions techniques)	10 819 669,15 €
	Nombre de contrats	213
Réglés en 2022 (au titre des identifications 2022)	Montant (total des provisions techniques)	1 877 799,24 €
	Nombre de contrats	42